

Crèche Tom Pouce

3 rue d'Oberdorf, 68220 HAGENTHAL-LE-BAS

Tél : 03.89.68.15.99

tompouce@agglo-saint-louis.fr



Hagenthal-le-Bas, le 09 janvier 2026

BAREME et TARIFS CAF au 1^{er} janvier 2026

L'application du barème national des participations familiales requiert l'utilisation d'un plancher et d'un plafond pour l'accueil de votre enfant.

Un tarif horaire vous sera appliqué à compter du 1^{er} janvier 2026 sur la base de vos revenus perçus pour l'année 2024.

Montant des ressources mensuelles
« Plancher » : 814.62 €

Montant des ressources mensuelles
« Plafond » : 8 500 €

Tarif horaire minimum : 0.50 €
Tarif horaire maximum : 5.26 €

Nombre d'enfants à charge	Tarif minimum	Tarif maximum
1	0.50 €	5.26 €
2	0.42 €	4.39 €
3	0.34 €	3.51 €
4 à 7	0.25 €	2.63 €
8 et +	0.17 €	1.75 €

ROTH Mathilde
Directrice

La Caisse d'Allocations Familiales participe au financement de l'équipement Petite Enfance.

